



# MedPartnership



## TABLE DES MATIÈRES

### Rapport de la réunion

**Annexe I:** Liste des participants

**Annexe II:** Ordre du jour de la réunion

**Annexe III:** Conclusions et recommandations

## DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR LE GRAND ÉCOSYSTÈME MARIN DE LA MÉDITERRANÉE (PARTENARIAT MED)

Damas, Syrie, 15 – 17 mars 2011

### RAPPORT DE LA RÉUNION

#### Introduction

1. La Deuxième réunion du Comité directeur du Partenariat stratégique FEM PAM/PNUE pour le grand écosystème marin de la Méditerranée (Partenariat Med) s'est tenue à l'Hôtel Cham (Damas, Syrie) du 15 au 17 mars 2011, à l'obligeante invitation du Gouvernement de la Syrie.

#### Participation

2. Les membres du Comité directeur ci-après étaient représentés: Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, France, Liban, Monténégro, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, Turquie, PAM/PNUE, DFEM/PNUE, Secrétariat du FEM, Commission européenne, FAO, ONUDI, PHI-UNESCO, MEDPOL, CAR/ASP, CAR/PAP, CAR/PP, WWF MedPO, MIO-ESCDE, GWP-Med et le Directeur de projet.

3. Les donateurs et observateurs suivants étaient représentés: FFEM, UE, Conservatoire du littoral (CDL), H2020-CB/MEP (Renforcement des capacités/programme méditerranéen pour l'environnement), MeHSIP.

4. La liste complète des participants est reproduite à l'**Annexe I** du présent rapport.

#### Ouverture de la réunion et discours de bienvenue

5. Mme Kawkab al Sabah Dayey, Ministre d'État chargé des questions de l'environnement, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants à la Deuxième réunion du Comité directeur du Partenariat Med FEM/PNUE en Syrie, réunion où la protection du milieu marin et des côtes serait une priorité. La Syrie est le premier pays méditerranéen depuis le début de la Convention de Barcelone (CB) en 1976 ayant satisfait à toutes ses obligations au titre de cette convention, avec la ratification de ses trois derniers protocoles restants, notamment le Protocole GIZC, récemment adopté. La ratification par la Syrie a entraîné l'entrée en vigueur du Protocole GIZC, porteur désormais de mesures législatives fortes qui permettront de mieux faire face à la dégradation des côtes et du milieu marin. La Ministre a souligné la nécessité de protéger l'héritage méditerranéen et la mer Méditerranée, vus comme une ressource régionale, contre les problèmes liés au tourisme et à la production industrielle. La coopération avec le PAM/PNUE, les CAR et MEDPOL a été très importante et le Plan d'action national syrien (PAN) a été un outil essentiel dans la gestion des problèmes prioritaires de pollution. Les projets prioritaires identifiés dans le PAN ont été accompagnés par un mécanisme de mise en œuvre efficace qui trouve son écho dans le Plan adopté en 2008 par le Premier ministre et par le Conseil de l'environnement. La Syrie s'est félicitée du plan de travail proposé et du style de gestion efficace de l'Unité de gestion de projet (UGP) du Partenariat Med, et compte sur le Partenariat Med pour conduire

le processus vers la mise en œuvre de projets innovants, ainsi que vers le soutien aux pays méditerranéens qui avancent vers une gestion durable du littoral et de la mer.

6. Mme Maria Luisa Silva Mejias, coordonnatrice chargée du PAM/PNUE, a remercié la Syrie d'avoir généreusement accueilli la Deuxième réunion du Comité directeur du Partenariat Med dans la cité historique de Damas. La Syrie est un partenaire de longue date de la Convention de Barcelone, et le premier à avoir ratifié l'ensemble de ses Protocoles, y compris le très récent Protocole GIZC. Ces 30 dernières années, le PAM/PNUE et les Parties contractantes ont coopéré pour construire la Convention de Barcelone et un système de CAR pour soutenir les efforts régionaux et nationaux liés à la protection du littoral et du milieu marin. Des actions concertées demeurent indispensables pour protéger et réhabiliter la mer Méditerranée, semi-fermée, dont les rives sont densément peuplées. Le Partenariat Med est un projet complexe et ambitieux qui démultiplie les efforts de 13 pays méditerranéens, 12 organes d'exécution et 48 co-fondateurs, en leur apportant un financement de plusieurs millions de dollars. Le projet Partenariat Med affiche un solide rythme de progression avec une avance de liquidités de 14 % des fonds totaux en 2010, ce qui est relativement "au-dessous de la moyenne", mais encore correct, puisqu'il s'agit en réalité de la première année de mise en œuvre du Partenariat Med. S'agissant de la mise en œuvre, il faut veiller à maintenir et accélérer le rythme et la qualité d'exécution des services apportés car le projet arrivera au milieu de sa durée de vie en décembre de cette année. Nous serons capables de dépasser le stade des déclarations sur la protection de l'environnement et d'afficher des résultats concrets à l'occasion de la préparation de la Conférence des Parties (COP), au début de 2012, et du bilan de mi-parcours, peu après. L'année prochaine sera caractérisée par de réelles ambitions et, moyennant un esprit de gestion souple et des actions correctives, le bilan des mises en œuvre et de la bonne exécution pourra être amélioré. La présente réunion fournira aussi l'occasion d'une discussion précoce sur le projet relatif à la variabilité du climat, pour compléter les activités actuelles dans la région méditerranéenne, qui est reconnue comme vulnérable à ces variations.

### Élection du Bureau

7. Conformément aux dispositions du Document de projet, la réunion a été coprésidée par M. Imad Hassoun, Ministre adjoint du ministère de l'Environnement de Syrie et Mme Maria Luisa Silva Mejias, Coordonnatrice et Secrétaire exécutive du PAM/PNUE.

### Adoption de l'ordre du jour

8. L'ordre du jour (UNEP(DEPI)/MED WG.356/1) et l'ordre du jour annoté (UNEP(DEPI)/MED WG.356/2) ont été adoptés. L'ordre du jour est reproduit à l'**Annexe II** du présent rapport.

### Introduction à la réunion : objectifs, structure de la réunion, méthodes de travail, résultats attendus

9. M. Ivica Trumbic, Directeur de projet du Partenariat Med, a rappelé aux participants le but primordial du projet: permettre une approche stratégique et coordonnée pour catalyser les réformes juridiques, institutionnelles et politiques, et les investissements nécessaires pour inverser les tendances à la dégradation affectant le Grand écosystème marin unique de la Méditerranée, notamment ses habitats côtiers et sa diversité biologique. Le Partenariat Med œuvre sous la direction du PAM/PNUE et de la Banque mondiale et est

soutenu financièrement par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres donateurs, notamment l'Union européenne (UE) et tous les pays participants.

10. S'agissant du contexte de la présente réunion, il a été rappelé aux participants que le Comité directeur (CD) est le principal organe directeur ayant la charge de superviser l'exécution du programme de travail annuel, et de passer en revue l'état des rapports présentés par chaque partenaire sur les activités réalisées au titre de la Composante régionale du Partenariat Med. Le Comité directeur valide les changements apportés au plan de travail annuel et au budget, examine la réalisation du projet et veille à ce qu'il conserve ses objectifs. Tous les pays partenaires, les partenaires du consortium et les donateurs sont membres du Comité directeur, tandis que les observateurs sont également invités à participer à ses réunions.

11. M. Trumbic a informé les participants que les principaux objectifs de la réunion étaient de: i) présenter le Projet de rapport annuel 2010 et le discuter; ii) aider l'UGP à finaliser la préparation du plan de travail annuel et du budget de Partenariat Med pour 2011; iii) présenter et adopter la nouvelle stratégie de communication et les activités associées pour 2011; iv) présenter le portefeuille de répliques; et v) sensibiliser davantage le pays hôte (Syrie) au projet, par une manifestation médiatique majeure. Toutefois, le principal objectif sous-jacent reste de continuer d'apporter des résultats et des produits.

12. Évoquant les étapes à venir à l'issue de la présente réunion, M. Trumbic a souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des activités dans la perspective de l'évaluation de mi-parcours, en 2012. Il a aussi défendu l'idée d'une meilleure convergence des activités du projet, entre les organes et les composantes chargées de l'exécution, ainsi qu'un meilleur usage des ressources financières.

### **Introduction au Rapport annuel 2010**

13. M. Trumbic a poursuivi par la présentation du rapport annuel, un produit d'un genre nouveau exposant ce qui a été réalisé au cours de la période concernée par le rapport. Le Rapport annuel est une publication qui présente ces réalisations sous forme condensée, graphique et de lecture facile. Il fait aussi partie de la Stratégie de communication récemment révisée. Le rapport sera un outil essentiel de sensibilisation aux activités du Partenariat Med, en particulier pour toutes les parties prenantes et les points focaux nationaux du PAM. De vives félicitations ont été adressées à Mme Virginie Hart pour son grand investissement dans la préparation du rapport.

14. Les partenaires ont ensuite présenté leurs activités respectives, entreprises en 2010 au titre de la composante régionale. Ces présentations se sont déroulées selon la structure générale suivante: i) vision et objectifs de la composante en 2010; ii) présentation d'une ou deux bonnes études de cas; et iii) identification des questions importantes liées aux progrès réalisés.

### **Débat général sur le Rapport annuel**

15. Kelly West, Cheffe de projet de la DFEM/PNUF, a félicité l'UGP pour le caractère attrayant du rapport annuel et proposé que le prochain rapport contienne une bibliographie annotée des publications pour aiguiller le lecteur vers davantage d'informations sur les différentes composantes.

### **Présentation des réalisations: Composantes 1 et 2**

*Composante 1: Approches intégrées de la mise en œuvre des PAS et des PAN: GIZC, GIRE et gestion des aquifères côtiers*

16. Le CAR/PAP, le programme hydrologique international de l'UNESCO (PHI-UNESCO) et le Partenariat mondial de l'eau-Méditerranée (GWP-Med), partenaires au titre de la composante 1, ont présenté leurs activités en insistant sur la promotion des approches intégrées visant à réduire la pollution et à préserver la diversité biologique, partout en Méditerranée. Cet objectif écologique est actuellement mis en œuvre avec l'application de l'approche GIZC. Veiller à ce que les rencontres entre les différentes politiques soient cohérentes et se soutiennent mutuellement, faciliter un meilleur usage des ressources par la coordination des partenaires, et mettre en place les synergies essentielles entre ces derniers, sont autant d'aspects de la recherche d'une meilleure intégration pour la mise en œuvre des activités du projet. Suivant le principe selon lequel le tout est plus grand que la somme de ses parties, le besoin d'un approfondissement de l'intégration reste présent. Un groupe de travail spécial sur l'intégration a été créé pour cette composante et chargé d'analyser les méthodologies, de rechercher les convergences potentielles, et de proposer des conclusions menant à un processus de planification plus cohérent.

17. Le CAR/PAP a introduit dans sa présentation une feuille de route liant la méthodologie aux activités concrètes, et en particulier deux projets de démonstration exposant les lignes directrices méthodologiques et les outils à utiliser pour la GIZC. La participation des parties prenantes est vitale pour le processus et un plan sera présenté à la fin de 2012 pour appuyer les pays dans la mise en œuvre d'un certain nombre de questions sectorielles. L'article 18 du Protocole GIZC prévoit la préparation de stratégies pour appliquer le protocole. Une évaluation de la mise en œuvre des autres protocoles relatifs à la Convention de Barcelone sera donc réalisée dans ce cadre, pour apporter des enseignements qui serviront à la préparation de lignes directrices spécifiques en vue de produire des Plans d'action solides. L'Algérie et l'Albanie vont préparer leurs stratégies après l'atelier de lancement, en juin 2011.

18. Le PHI-UNESCO a centré sa présentation sur la mise en œuvre d'activités correspondant à la sous-composante relative à la Gestion des aquifères et des eaux souterraines du littoral, en mettant l'accent sur l'inversion des tendances de la pollution par le biais d'une meilleure gestion des aquifères, l'essai des meilleures pratiques, l'évaluation de la vulnérabilité, ainsi que le démarrage des réformes politiques/juridiques au sein des cadres institutionnels et légaux des 13 pays participants. Cette sous-composante a les objectifs suivants: inverser les tendances à la surexploitation et à la dégradation des aquifères côtiers, en adaptant les grandes orientations de manière à renforcer les capacités et la maîtrise technologique en matière de gestion des eaux souterraines et en comblant les lacunes de connaissances.

19. Il est prévu de procéder à une évaluation des risques et des incertitudes touchant les aquifères côtiers méditerranéens dans 13 pays. Un projet pilote sur la cartographie de la vulnérabilité des aquifères côtiers dans un certain nombre de pays sera mis en œuvre, un supplément à l'ATD-MED traitant des aquifères côtiers sera élaboré et son adoption sera proposée. S'agissant des réformes juridiques, institutionnelles et politiques pour la gestion des aquifères côtiers, il est prévu de procéder à un bilan et à une évaluation des cadres juridiques, institutionnels et politiques existants pour la gestion des eaux souterraines, tant aux niveaux nationaux que bilatéraux/régionaux, et de procéder aussi à l'identification des lacunes et des exigences correspondantes au titre des protocoles régionaux (GIZC, «tellurique» et diversité biologique). Les recommandations en matière de réformes juridiques, institutionnelles et politiques relatives à la gestion de l'aquifère côtier sont formulées en coopération avec les Programmes de coopération technique de la FAO, à

l'issue d'études approfondies dans trois pays. Dans le cas de l'Algérie l'accent sera mis sur l'étude de la faisabilité de l'intégration de la gestion des eaux usées et de leur réutilisation, pour éviter la surexploitation.

20. Pour les activités GWP-Med au titre de la sous-composante sur la Gestion intégrée des bassins versants, l'année 2010 aura été marquée par les synergies avec la composante méditerranéenne de l'Initiative européenne pour l'eau, le processus de la Déclaration d'Athènes, l'Union pour la Méditerranée (UpM) et sa proposition de Stratégie sur l'eau en Méditerranée. Le GWP-Med a de plus intensifié sa coopération avec la composante de renforcement des capacités de l'initiative Horizon 2020 (H2020) et, plus particulièrement, les projets CB-MEP et SWIM (Gestion intégrée et durable de l'eau).

21. S'agissant de la Stratégie sur l'eau en Méditerranée, une assistance est fournie aux réunions du groupe d'experts sur l'eau, et aux consultations spécifiques pluri-parties prenantes sur le financement de l'eau. La stratégie elle-même n'ayant pas été à ce jour adoptée, un Plan d'action est en cours d'élaboration. Ce plan sera discuté en mai 2011 à Barcelone. En Égypte, la participation du secteur privé sur la base de la méthodologie de l'OCDE a été élaborée en étroite coopération avec la Compagnie des eaux et le ministère du Logement, avec la participation de toutes les parties prenantes, notamment du secteur privé. Au Liban, une assistance technique a appuyé la rédaction d'un projet de stratégie nationale pour l'eau, notamment un plan de GIRE, l'analyse des données et un dialogue pluri-parties prenantes, notamment la participation du secteur privé (PSP), en suivant l'exemple des activités du même type en Égypte. La Tunisie planifie aussi sa PSP en la faisant directement entrer dans sa Stratégie pour l'eau, 2015. Le cas du Buna/Bojana a été cité en exemple de gestion intégrée de l'eau douce et des eaux littorales.

### *Discussion sur la Composante 1*

22. Une discussion a suivi sur la manière dont la coopération interministérielle nationale pourrait être mise plus efficacement à profit, en particulier dans les zones côtières, où interviennent divers ministères, comme ceux du tourisme, de l'industrie et d'autres secteurs clefs. Il en est ressorti qu'une approche intégrée créerait des synergies dans le pays. Des conseils ont été demandés au Comité directeur sur la manière d'améliorer les lignes directrices potentielles mises au point dans ce domaine, pour que davantage de parties prenantes et de décideurs puissent ensuite en tirer profit.

23. Le délégué syrien a remercié le PAM/PNUE, l'UGP FEM et les partenaires en matière de coopération internationale pour avoir travaillé à consolider ce projet. En Syrie, la Composante 1 est vue comme l'essence et le cœur du projet car elle offre une approche intégrant vision et politique, à la suite de l'entrée en vigueur du Protocole GIZC. On obtiendra ainsi un cadre juridique solide capable de résister puissamment aux secteurs clefs tels que le tourisme, les carburants et l'électricité, tous présents dans la même zone géographique. En Syrie, la zone côtière est considérée comme cruciale. C'est une zone réduite, la bande littorale étant relativement courte par rapport au reste du pays. Une approche intégrée est donc nécessaire pour protéger une telle ressource nationale, vitale. Des propositions de projets seront indispensables pour appuyer le développement de la GIZC en Syrie.

24. Le délégué syrien a ajouté que la gestion intégrée des ressources en eau est fondamentale si l'on songe au déficit de deux milliards de mètres cubes d'eau constaté pour l'ensemble du pays. D'autres problèmes sont cependant vus comme des questions critiques pour la GIRE dans les zones côtières, comme la surexploitation et l'appauvrissement de la

ressource en eau, relativement abondante, dans le bassin littoral, l'intrusion d'eau de mer dans l'eau douce, et une déperdition d'eau douce dans la mer. Les projets de démonstration sur les rivières sont prioritaires dans l'ensemble du plan quinquennal adopté l'année dernière.

25. Le CAR/PAP a fait remarquer que la Syrie a été extrêmement active dans le programme de gestion de la zone côtière (PGZC) dès le tout début du processus de coopération, et a remercié la Syrie d'avoir appuyé la ratification du Protocole GIZC et le travail du comité interministériel créé dans ce pays. Même si le plan national de GIZC n'a pu être financé jusqu'à maintenant, les partenaires de la Composante 1 exploreront la possibilité de le financer au moyen de la stratégie de réplication du Partenariat Med.

26. Pour le Monténégro, les questions clefs au titre de la Composante 1 sont que ce pays a très rapidement signé le Protocole GIZC, mais ne l'a toujours pas ratifié. Il est absolument crucial d'améliorer la coopération interministérielle dans ce domaine et le délégué a souligné le fait que le Monténégro souffrait là d'une faille majeure. Les attributions législatives et institutionnelles changent rapidement. C'est au travers d'outils tels que les plans de GIZC, que les pays réussiront à mettre en place une meilleure coordination intérieure. Le Monténégro a souligné qu'il apprécierait que le Partenariat Med explore davantage cette question et continue de se centrer sur des résultats tangibles et une mise en œuvre efficace.

27. Le représentant de la CE a souligné que l'intégration environnementale devait être vue comme une priorité majeure dans le cadre de l'initiative H2020 et a partagé les avis relatifs à la nécessité d'une meilleure coopération intersectorielle dans les pays. Il convient d'encourager une étroite coopération entre les principales parties prenantes et l'une des façons de la mettre en mouvement serait d'instaurer un mécanisme destiné à servir les différents processus. Il faudrait vérifier si la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) pourrait constituer un tel mécanisme d'appui à la coopération.

28. Le message relatif au développement de la Stratégie méditerranéenne pour l'eau est que, même si elle n'en est actuellement qu'au stade du projet et même si des obstacles politiques doivent être surmontés pour parvenir finalement à son approbation, la stratégie bénéficie d'un assentiment technique global et la coopération technique et administrative d'appui à la préparation du plan d'action est excellente.

29. Le représentant de la Tunisie a remercié l'UGP et les Partenaires pour tous les efforts entrepris et assuré encore le Groupe de pilotage que les récents événements politiques dans la région n'entamaient en rien l'enthousiasme quant aux besoins d'une coopération visant à des changements législatifs favorables à la protection des aquifères côtiers.

30. Pour conclure sur la Composante 1, M. Trumbic a noté le besoin accru d'une meilleure coopération interministérielle passant soit par i) un cadre institutionnel faisant appel aux organes existants dans les pays, c'est-à-dire un renforcement du mandat d'un organe existant; soit par ii) la possibilité d'utiliser le point focal du projet pour faire émerger une coopération interministérielle et mettre en place le mécanisme de coordination le plus approprié (à partir, lorsque cela est possible, des structures existantes). Il a noté, s'agissant de la proposition de la Syrie d'avoir la possibilité de participer à des initiatives nouvelles, que moyennant une gestion capable d'adaptation, le Partenariat Med pourrait générer des projets nouveaux à l'intérieur de sa durée de vie si la situation financière le permettait. Une possibilité consisterait à élaborer un mécanisme entrant dans la stratégie de réplication, par lequel les nouveaux besoins seraient accueillis au fur et à mesure que des propositions viendraient des pays.

31. Le professeur. M. Scoullou, Chef de l'équipe H2020-CB/MEP a ajouté que la coopération interministérielle a toujours été une question difficile à appréhender globalement dans la région méditerranéenne, qui est diversifiée, et où cette lacune a été pointée dans de nombreuses sessions de formation, d'un pays à l'autre. Le besoin se fait néanmoins sentir, avant même de se pencher sur tel ou tel pays, d'assurer une coopération plus substantielle entre les principales parties prenantes actives de la région. L'une des conclusions essentielles des missions "pays" de H2020-CB-MED est la demande de coopération entre les organisations internationales et régionales et les initiatives, ceci le plus tôt possible aux niveaux de la planification et de la conception.

*Composante 2: Pollution provenant d'activités menées à terre, notamment les polluants organiques persistants: Mise en œuvre du PAS MED*

32. M. S. Civili, coordonnateur du MEDPOL, a présenté les objectifs des sous-composantes mises en œuvre par le MEDPOL et le CAR/PP sur la réduction de la pollution, où figurent: i) la Gestion écologiquement rationnelle du matériel, des stocks et des déchets contenant des PCB ou contaminés par ces derniers dans les compagnies nationales d'électricité (MEDPOL-CAR/PP), ii) le développement d'une politique régionale de maîtrise des éléments nutritifs et des produits chimiques (MEDPOL), et iii) la planification stratégique des financements et la gestion dans le cadre du cycle d'exécution du PAN (MEDPOL).

33. MEDPOL a adopté une approche stratégique participative et capable d'adaptation, qui tire profit des capacités des équipes nationales, procède à une surveillance et des évaluations continues, et élabore des indicateurs de réalisation. Une attention particulière est portée aux apports à la stratégie de réplication, aux niveaux tant nationaux que régionaux (grâce aux formateurs nationaux et aux ateliers de réplication régionaux). S'agissant du secteur industriel et du secteur des déchets, on peut citer parmi les activités: l'amélioration des cadres politiques et législatifs dans les secteurs industriels prioritaires sélectionnés (engrais, tanneries), et l'amélioration des cadres politiques et législatifs dans les secteurs des déchets dangereux prioritaires sélectionnés (huiles de graissage, batteries au plomb).

34. M. Civili a brièvement présenté le développement des activités relatives aux politiques régionales notamment la modélisation des apports fluviaux en éléments nutritifs dans la Méditerranée, pour traiter les problèmes de l'eutrophisation, et la mise au point d'une politique régionale pertinente (activité 2.1.5); mais aussi la dynamisation de l'introduction dans la législation nationale de Valeurs limites d'émission (VLE) et de Normes de qualité environnementale (NQE) par l'élaboration de règlements régionaux sur les émissions chimiques. Il a aussi fait le point sur les plus récentes données en matière de gestion écologiquement rationnelle (GER) des PCB.

35. S'agissant de la mise en œuvre des projets de démonstration sur les engrais (2.1.1.), M. Civili a indiqué que la Tunisie avait proposé un nouveau site de démonstration en remplacement de celui initialement planifié au Liban. La Tunisie s'apprête à proposer trois experts pour évaluer l'état des connaissances en la matière, ce qui mènera ensuite à des propositions de réformes des politiques et au lancement du projet pilote (gestion du phosphogypse dans une zone sélectionnée).

36. Le projet de démonstration sur les batteries au plomb en Syrie (2.1.4.) s'avère un excellent modèle de projet, avec une installation de recyclage des batteries à Alep et un système à petite échelle de collecte de batteries usagées. Ce système pourrait être étendu à toute la zone d'Alep. Une nouvelle installation de traitement sera installée (dans l'usine existante) dans les deux prochaines années, pour traiter les déchets de batteries dans tout le

pays. La possibilité d'agrandir le système de collecte dans Alep est actuellement en cours d'étude. Le potentiel de réplication de cette activité est considéré comme élevé.

37. La mise en œuvre des projets de démonstration liés aux huiles et équipements contaminés par les PCB (2.3) est en cours, avec l'évaluation de l'état des connaissances dans ce domaine, un bilan des inventaires et l'identification des sites de stockage temporaires en cours de finalisation en Égypte, en Syrie et en Albanie. La Libye n'a pu être visitée et le Liban n'a pas confirmé qu'il était intéressé à participer. Les alternatives possibles sont soit: i) l'ajout d'un nouveau pays comme alternative au Liban (avec au total quatre pays au lieu de cinq), soit ii) que la Libye se joigne ultérieurement avec une éventuelle révision des quantités totales prévues pour l'élimination des PCB.

38. S'agissant des mesures visant à faciliter le financement des PAN (Activité 4.1.4), M. Civili a annoncé qu'un économiste spécialisé dans l'environnement serait embauché d'ici fin 2011. Une discussion a suivi quant à l'activité de financement durable de MEDPOL au titre de la Composante 4. Il s'agit d'une action prioritaire consistant à aider les pays à mettre en œuvre les activités concrètes de leur PAN en: i) reliant les besoins des pays et les ressources des donateurs; et ii) en appliquant un cadre politique pour un financement durable, afin de faciliter la recherche de fonds et la mise en œuvre. L'activité améliorera la mobilisation des ressources pour les pays en élaborant des politiques et des législations pertinentes.

39. Mme Carolina Gonzalez Castro, représentante de l'ONUDI, a donné à la réunion des informations sur la Sous-composante 2.2: Transfert de technologies écologiquement rationnelles (TTER MED). Les résultats escomptés devraient permettre d'offrir aux institutions, aux experts et aux entreprises des pays du sud méditerranéen l'occasion d'apprendre comment utiliser les nouvelles approches pour transformer les défis environnementaux existants en opportunités d'affaires et, par là, accroître leur compétitivité. Les formations et l'assistance technique dispensées par les experts internationaux, mais aussi les expériences sur le terrain, permettront de renforcer les capacités dans les réseaux des institutions nationales, chez les experts locaux et dans les entreprises de démonstration, qui pourront ensuite mettre en œuvre l'approche TTER. La méthodologie et les matériels de formation TTER devraient être disponibles aux fins de plus amples applications commerciales dans les pays.

40. Au moins 80 % des entreprises de démonstration ont entièrement réussi leur introduction de l'approche TTER. Les savoir-faire des employés seront rehaussés grâce à des outils de gestion environnementale modernes, tandis que des actions seront lancées pour corriger les pratiques industrielles néfastes. Le processus dans son ensemble apportera une consommation plus efficace des intrants de production et une réduction des charges polluantes (au moins 60 % des mesures identifiées et réalisables de Production propre ne nécessitant pas, ou nécessitant peu, d'investissements devront être mises en œuvre); les options de Technologies écologiquement rationnelles (TER) requérant un fort investissement (combinant parfois processus technologiquement avancés, prétraitements et technologies de maîtrise finale de la pollution) seront identifiées avec succès pour les trois-quarts des entreprises de démonstration. Des projets d'investissements seront préparés et des entreprises seront aidées à accéder aux possibilités existantes de financement des TER. Les résultats obtenus dans les entreprises participantes seront présentés et diffusés de diverses manières (séminaires, rapports, vidéos) à d'autres entreprises et associations industrielles, dans les points chauds. Grâce à ce projet, une nouvelle génération de cadres des pays participants, motivés et formés aux nouvelles méthodes s'engageront dans un travail de réseau destiné à promouvoir l'approche TTER ainsi que les enseignements issus du projet auprès d'autres experts nationaux de la région méditerranéenne.

41. La première étape du projet a été mise en œuvre en Tunisie, au Maroc et en Égypte. La deuxième étape, actuelle, sera celle de la démonstration au niveau industriel: production plus propre, comptabilité, investissements et revue des stratégies. L'actualisation est prévue pour le milieu de l'année. Un nombre bien plus grand que prévu d'industries ont été incluses dans le groupe pilote, soit 43 entreprises participantes au total. La Tunisie est plus avancée que prévu sur la mise en œuvre, pour ce qui concerne la réduction de la Demande biochimique en oxygène (DBO), les volumes d'eau économisés et les avantages environnementaux et économiques concomitants.

#### *Discussion sur la Composante 2*

41a. Le représentant de Bosnie-Herzégovine (M. Senad Oprasic) a exprimé l'intérêt de son pays à participer à la composante: i) Gestion écologiquement rationnelle du matériel, des stocks et des déchets contenant des PCB ou contaminés par ces derniers dans les compagnies nationales d'électricité (MEDPOL-CAR/PP). M. Oprasic s'est aussi interrogé sur la participation de la Bosnie-Herzégovine à cette composante du Projet au premier Comité directeur qui s'est tenu à Budva 2010.

42. Une discussion a suivi sur la nécessité de réviser le projet d'élimination des PCB et de sélectionner de nouveaux pays, ainsi que sur celle de réduire les objectifs d'élimination. La Syrie a indiqué qu'elle voyait la deuxième composante comme une priorité majeure. L'occasion de redévelopper et d'actualiser les PAN en insistant sur la réforme des cadres législatifs et de gestion a fait l'objet d'une discussion centrée sur la mise en œuvre des PAN sur le long terme et, plus particulièrement, des liens à développer avec le portefeuille d'investissements. L'intérêt porté à ces composantes sera garant de la durabilité à long terme.

43. Le représentant de l'Autorité palestinienne a noté que les PCB étaient importants pour son pays, où 30 transformateurs électriques ont été détruits en raison du conflit. La Palestine veut participer plus activement à ce projet.

44. Mme West a contribué aux discussions en présentant l'option 1, consistant à introduire un nouveau pays puisque le Liban se retirait. M. Civili a noté qu'une mission avait été prévue en Libye, mais que les récents événements politiques avaient conduit à l'ajourner. La Syrie a demandé que soit explorée la possibilité de réattribuer les fonds pour elle-même dans la perspective d'une installation d'extraction des PCB. À la suite de quoi il a été demandé à l'UGP: i) de trouver un nouveau pays désireux d'entreprendre des activités sur l'élimination des PCB pour remplacer ceux qui ont choisi de renoncer, ou y ont été contraints par la situation politique, et ii) de vérifier s'il existait une possibilité de restructurer les activités pour acquérir de nouveaux équipements tout en utilisant le budget existant. L'objectif serait d'obtenir la participation d'autant de pays que possible.

45. M. I. Zavadsky, du Secrétariat du FEM/Domaine eaux internationales, a noté que des problèmes régionaux similaires ont été discutés pour la mer Noire. Ce partenariat stratégique FEM est important dans la mesure où il est l'un des quatre projets internationaux sur l'eau, avec celui des pêches sub-sahariennes, la réduction de la pollution maritime en Asie orientale, et le Partenariat de la mer Noire. La structure des deux composantes: i) projets régionaux et ii) fonds d'investissement ("réincarné" dans le programme MED Durable), est semblable à la structure du Partenariat Med. Elle a été considérée comme un modèle pour le domaine d'intervention Eaux internationales du FEM. La réussite sera globalement vérifiée s'il y a interconnexion effective avec le fonds d'investissement. L'un des défis consistera à travailler avec les partenaires de la Banque mondiale (BM) sur la mise en œuvre concrète

des projets d'investissements dans le portefeuille du MED Durable, pour satisfaire aux obligations contractées au titre des Protocoles et intégrer la gestion des ressources en eau et les outils GIZC afin d'améliorer la situation de l'environnement, tout en favorisant, simultanément, la stabilité sociale des populations de la région. Il a ajouté que des progrès importants avaient été réalisés et avaient amené des résultats cruciaux, au sujet desquels reste à effectuer tout le travail de documentation et d'ordonnancement à l'aide d'outils tels que IW-Learn, qui offrent la possibilité de partager et diffuser les expériences et les meilleures pratiques en dehors de la région. Enfin, M. Zavadsky a fait observer que la sixième conférence du FEM sur les Eaux internationales se déroulera en octobre 2011 à Dubrovnik, Croatie. Il sera alors intéressant de présenter les réalisations du Partenariat Med et de partager ses expériences avec d'autres régions.

46. La Commission européenne a noté que des complémentarités avaient été débattues avec la Banque mondiale et MED Durable. Les projets à investissement nul correspondants au sein de MED Durable ne sont pas clairs, et risquent de faire double usage avec d'autres activités dans la région.

47. M. Trumbic a fait remarquer que MED Durable travaillait actuellement à clarifier ses programmes spéciaux existants, qu'il existait à l'évidence un besoin de coordination avec les Partenaires au cours du deuxième semestre de cette année, et que cela était planifié.

#### Présentation des réalisations: Composantes 3 et 4

##### *Composante 3. Conservation de la diversité biologique: mise en œuvre du PAS BIO et des PAN correspondants*

48. Le CAR/ASP et l'Office du programme méditerranéen du WWF (WWF-MedPO) ont présenté la Sous-composante 3.1 et la conservation de la diversité biologique au travers du Réseau de gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN). Avec la mise en œuvre du réseau MedPAN, le CAR/ASP vise à établir de nouvelles Aires marines protégées (AMP), en sélectionnant des aires prioritaires pour les AMP littorales et marines et en sélectionnant des partenaires d'exécution du projet. L'intervention libyenne a été présentée et vise à créer un mécanisme d'AMP le long de la côte de ce pays; elle comporte: des études du milieu marin *in situ*; l'élaboration d'un Programme de surveillance et une base de données SIG; des formations sur le lieu de travail en matière d'évaluation de la diversité biologique marine et côtière, de détermination et conception des sites d'AMP; la supervision économique et écologique; la sensibilisation du public et la communication sur la valeur des AMP, avec l'aide du Conservatoire du Littoral (CDL).

49. Le projet MedPAN Sud mis en œuvre par le WWF-MedPO vise à améliorer l'efficacité de la gestion des nouvelles AMP, notamment assurer la durabilité financière des réseaux régionaux et nationaux d'AMP, ainsi qu'améliorer l'efficacité de la gestion des AMP existantes, qui couvrent 11 pays. Ceci englobe un projet pilote d'assistance aux capacités locales pour renforcer leur potentiel, et l'établissement d'un comité interministériel qui est un élément précieux pour une bonne mise en œuvre des aspects légaux et institutionnels. Des projets de démonstration au titre de MedPan Sud sont en cours de réalisation en Algérie, en Tunisie, en Croatie, en Libye et en Turquie.

50. Il faut citer, parmi les réalisations de la période couverte par le dernier rapport: i) une étude d'écologie marine dans la zone d'Ain Al-Ghazala (CAR/ASP et WWF-MedPO, septembre 2010) avec 10 experts libyens et internationaux; ii) une étude d'écologie marine et littorale dans la zone d'El Kouf (CAR/ASP et CdL, octobre 2010) avec 15 experts libyens et internationaux; et iii) une brève formation sur le lieu de travail par des experts

internationaux sur la détermination des sites d'AMP et les aspects socio-économiques liés à la création des AMP.

51. L'étude de cas réalisée en Croatie vise à aider les AMP croates à développer leurs plans de gestion et d'affaires et à améliorer leurs réseaux. Les partenaires concernés sont le ministère de la Culture, qui aide à la préparation des plans de gestion exigés par la législation. Un Comité directeur national a été mis en place, une analyse des lacunes a été réalisée, six ateliers thématiques et de formation en vue de l'élaboration pas à pas de plans de gestion ont été mis en œuvre, un projet de proposition de dispositif de zonage national normalisé des AMP a été élaboré, ainsi qu'un logiciel et un manuel communs de gestion et de planification des AMP. L'Institut d'État pour la protection de la nature et le ministère de la Culture travaillent ensemble au développement d'une approche normalisée.

52. Dans le cadre du programme de renforcement des capacités des gestionnaires d'AMP mis en œuvre par les MedPAN et les CAR/ASP au travers d'ateliers régionaux, 150 personnes ont été formées à la planification de la gestion des AMP et à la planification pour des pêches durables, des manuels de formation sur la gestion des AMP ont été élaborés et une base de donnée des experts en AMP a été créée. Un programme de tutorat, concernant 12 personnes dans chacun des 11 pays participants, a été élaboré entre les AMP, les autorités compétentes et le WWF. Une étude visant à concevoir une stratégie de renforcement à long terme des capacités sera lancée en 2011 en direction des gestionnaires d'AMP de la région. Un atelier croate pour le tourisme durable est programmé pour octobre 2011.

53. M. P. Barros, de la FAO, a présenté les réalisations relatives à la promotion de l'utilisation durable des ressources halieutiques en Méditerranée par l'application de la Sous-composante 3.2.: Approche écosystémique des pêches (AEP), à savoir: i) premier atelier de formation à l'AEP à Rome (décembre 2010) auquel ont participé des chercheurs et des gestionnaires de la pêche, et ii) élaboration d'une vision commune de l'AEP afin de rendre compréhensibles les principes de la gestion des pêches, en faisant appel aux meilleures connaissances disponibles, tout en veillant à l'implication des parties prenantes. De plus, une analyse de l'adaptation des systèmes légaux nationaux et régionaux à l'AEP au niveau des pays et des régions a débuté, avec un examen des lois existantes. En ce qui concerne les activités de démonstration sur les prises incidentes, une clarification de la situation en Tunisie est attendue. Enfin, des matériels de formation et de surveillance visant la participation des pêcheurs à la gestion des AMP du parc d'Al Hoceima Park sont en cours d'élaboration.

54. S'agissant des pratiques potentiellement répliquables au titre de la Sous-composante 3.2, les ateliers AEP devant être organisés dans tous les pays de la région ont été présentés comme faisant partie du processus menant à une approche de la gestion intégrée, qui tire profit des mécanismes existants applicables à tous les pays, indépendamment de la forme de gestion des pêches à laquelle ils ont présentement recours. La participation des pêcheurs à la gestion des AMP est un aspect particulier de la participation des parties prenantes, qu'il faudra inscrire dans l'AEP. La réduction des prises incidentes d'espèces menacées est un processus qui exige un travail d'identification et de mise en œuvre. L'introduction dans la stratégie de réplication est essentiel car plus de la moitié du projet a déjà été réalisée avec sa mise en œuvre, et les meilleures pratiques peuvent être identifiées. Les projets de démonstration sont répliquables mais il faudra traduire les manuels. Des fonds sont nécessaires pour le mécanisme de diffusion aux gestionnaires d'AMP.

55. M. I. Hassoun (Syrie) a souligné le besoin de procéder à une évaluation intégrée de la diversité biologique, car ces études sont fréquemment fragmentées en Syrie entre les centres de recherche marine et d'autres autorités compétentes des secteurs de l'agriculture ou de l'environnement. L'objectif serait de créer une base de données globale pour la flore et la faune des zones littorales. Le CAR/ASP a confirmé que, compte tenu des contraintes financières, la base de données serait partielle, mais qu'il explorerait d'autres possibilités de financement pour la compléter.

56. Mme Silva Mejias, coordonnatrice du PAM/PNUE, a exprimé son soutien à une démarche plus intersectorielle dans l'approche AEP de la FAO, et souhaité une fertilisation mutuelle entre les partenaires.

57. Le Liban a fait observer que les activités de la composante 3 se concentrent principalement sur celles, prioritaires, visant à créer des AMP, et sur les évaluations de besoins correspondantes. Cette façon de faire se fonde sur le Plan d'action stratégique relatif à la diversité biologique (PAS-BIO), qu'il pourrait être nécessaire d'actualiser pour refléter les derniers développements politiques internationaux et régionaux. La plupart des activités du Liban sont déjà achevées et il faudrait prévoir davantage de visites et de projets sur le terrain pour mettre à profit les enseignements retenus.

58. La Turquie a informé la réunion d'un problème de méduses estivales qui affectent le secteur du tourisme et a demandé l'ajout d'une activité ou d'un atelier sur ce sujet.

59. La FAO a ajouté que la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) s'est penchée sur le problème des méduses, qui sont un processus à relier à tous les secteurs et aux ministères respectifs. La Syrie a confirmé qu'elle avait aussi un problème avec les méduses.

60. Le MEDPOL a ajouté qu'outre les projets antérieurement mis en œuvre sur les méduses, cette question pourrait être discutée sous l'angle de son ampleur et de ses tendances, fin mai, lors de la prochaine réunion du point focal national MEDPOL.

*Composante 4: Stratégies de coordination, réplication et communication, gestion et suivi-évaluation du projet*

61. M. I. Trumbic, Directeur de projet du Partenariat Med, a expliqué que le Rapport de démarrage (RD) avait été achevé et adopté lors de la première réunion du Comité directeur, en février, au Monténégro. La participation des points focaux du FEM était maintenant, en général, meilleure et plus intense dans les pays, et ils devront être activés en vue d'une coopération interministérielle future. Le mandat correspondant sera achevé peu après la présente réunion. La coordination des activités sur la composante régionale et le fonds d'investissement fait partie des initiatives programmées des UGP. À cette fin, une réunion s'est tenue à la mi-2010 avec les chefs des projets de fonds d'investissements, qui ont exprimé leur vif intérêt pour les activités au sein de la composante régionale. Des réunions se sont déroulées avec la Banque mondiale, l'initiative H2020 et la CE, à Bruxelles, pour créer des synergies en matière de réplication. L'UGP a offert ses avis techniques aux partenaires et les a incités à s'engager davantage vers une coopération et des synergies plus étroites. Dans le Bilan 2010 d'exécution du projet, la mise en œuvre des activités était évaluée comme modérément réussie, ce qui peut être considéré comme très positif à l'issue d'une première année.

62. En ce qui concerne les activités de réplication et de communication, les retards sont dus à la situation des instances d'information et communication environnementale des Centres d'activités régionales (INFO/CAR). Afin d'assurer une mise en œuvre sans à-coup du plan de travail, une solution alternative a été trouvée, à savoir l'attribution de fonds de la ligne budgétaire communication et réplication. Il a été demandé à l'Office méditerranéen d'information pour l'environnement, la culture et le développement durable (MIO-ESCDE) de s'engager, d'élaborer un projet de Stratégie de communication (SC), et de mettre en œuvre un premier ensemble d'activités de communication (par exemple le développement et la mise en ligne du site Web, l'organisation d'une manifestation auto-promotionnelle, etc.).

63. Le MIO-ESCDE a ensuite présenté la SC. Un nombre limité, mais considérable, d'activités ont été entreprises en 2010, compte tenu que l'attribution de ses tâches au MIO-ESCDE est récente (15 novembre 2010). Un premier projet de Stratégie de communication et un site Web ont été développés ainsi qu'un portail de collaboration. Une coordination avec des partenaires et un réseau de points focaux ont également été mis sur pied. La SC est considérée comme un document vivant, et sa mise en œuvre sera supervisée, évaluée, mise à jour et adaptée pour faire en sorte que la connaissance et l'expérience croissante acquises pendant sa mise en œuvre soient pleinement répercutées. La clef de l'amélioration de la valeur du Partenariat Med et de son impact réside largement dans sa capacité à communiquer efficacement les principaux résultats de ses différentes activités, ainsi que les valeurs/messages clefs sous-jacents pour la protection de la Méditerranée. La SC doit appuyer la communication de tous les groupes et acteurs participant à la mise en œuvre du Plan de travail du Partenariat Med et des activités correspondantes. Elle apportera aussi la visibilité adéquate aux activités et messages du Partenariat Med et/ou appels à des actions visant à catalyser les réformes juridiques, institutionnelles et politiques, les investissements nécessaires à l'inversion des tendances à la dégradation qui affectent la Méditerranée, et l'appui aux efforts de réplication. Les partenaires présents à la deuxième réunion du Groupe de coordination, à Rome (octobre 2010) ont appelé de leurs vœux une approche renforcée, coordonnée et collective des activités de communication et de visibilité du Partenariat Med. En réponse, l'UGP a chargé le MIO-ESCDE de planifier et exécuter un ensemble d'activités de communication, notamment l'élaboration du premier projet de SC. La première réunion des points focaux sur la communication s'est tenue à Rome en janvier 2011, et a discuté du premier projet de SC et du plan de travail 2011. De plus, le site Web du Partenariat Med a été présenté et ses divers éléments ont fait l'objet d'une discussion approfondie. Il est maintenant demandé au Comité directeur de donner son aval à la SC pour assurer la coordination, la visibilité et l'identité indispensables au projet. La complexité et l'hétérogénéité du projet obligent à accorder une grande importance à la circulation des messages relatifs aux réalisations du Partenariat Med.

64. La SC propose deux sous-stratégies: l'une interne, l'autre externe. La Stratégie interne de communication répond au besoin d'une communication efficace dans la structure du Partenariat Med afin d'assurer un flux adéquat d'informations parmi les différents groupes cibles en vue d'une mise en œuvre harmonisée de la Stratégie externe de communication. La coordination entre les partenaires et les points focaux est essentielle pour éviter les doublons. De plus, des rapports trimestriels contenant une rubrique "Quoi de neuf" apporteront des messages plus simples et enrichiront le bulletin et un portail de collaboration.

65. La Stratégie externe de communication est un véhicule clef pour obtenir des appuis en dehors du partenariat afin qu'il atteigne ses buts, et est de la plus haute importance pour amener toutes les parties prenantes concernées à collaborer, mais est tout aussi nécessaire pour mobiliser, inspirer et, il faut l'espérer, engager toutes les parties prenantes concernées

et tous les paliers de gouvernance. À ce jour, il faut citer parmi les réalisations: la préparation du deuxième projet de Stratégie de communication; le développement du site Web du Partenariat Med (notamment communiqués de presse, nouvelles, etc.); la préparation des cartes d'activités par pays, l'organisation d'une conférence de presse à Damas, l'élaboration et la production d'un feuillet promotionnel pour le Partenariat Med, etc. D'autres activités sont prévues, parmi lesquelles la réalisation d'une vidéo sur le Partenariat Med et le développement d'une application internet interactive qui servira les objectifs de communication du projet, expliquera le Partenariat Med et mettra en valeur ses multiples activités d'une manière attrayante. De plus, certains partenaires (par exemple le MIO-ESCDE, le WWF, le MedPO) ont mis en œuvre leurs propres activités de communication.

66. La complexité et l'hétérogénéité de chacune des activités de la composante de ce projet obligent à concevoir des slogans/messages clefs sur mesure, en fonction des divers groupes cibles, de façon à pouvoir les utiliser dans les matériels de communication et dans les activités. Le slogan qui coiffe l'ensemble du Partenariat Med est "Ensemble pour la Mer Méditerranée"; les slogans spécifiques sont bâtis "sur mesure" et axés sur la Composante/Sous-composante concernée.

67. S'agissant de la question de l'identité, l'adoption par tous les partenaires d'une identité commune pour le projet (logo du Partenariat Med, papier à lettre à en-tête, modèles, etc.; référence claire au cadre du projet et au soutien financier, etc.) est un élément fondamental pour s'assurer que les activités du Partenariat Med seront uniformément reconnues. Un ensemble de lignes directrices a déjà été élaboré et des matériels de soutien seront créés et téléchargés sur le portail de collaboration. Le MIO-ESCDE a aidé à la mise en œuvre des activités de communication dans le cadre des premiers cinq mois de 2011. La réussite de la mise en œuvre de la stratégie nécessitera la participation de trois groupes de travail principaux: l'équipe de communication, l'UGP et l'équipe d'administration du site Web, ainsi que l'implication des partenaires.

68. Le Plan de travail 2011 de la SC a été présenté ainsi que les principaux événements à venir: conférence de presse à Damas, adossée à la deuxième réunion du Comité directeur du Partenariat Med (15-17 mars 2011); conférence de presse ou atelier adossé à la Journée du littoral 2011 (septembre 2011); conférence de presse ou atelier à Dubrovnik, adossé à la sixième Conférence sur les eaux internationales (17-20 octobre 2011), et un atelier pendant la dix-septième réunion ordinaire des Parties contractantes (Nice).

69. Le site Web a ensuite été présenté, avec des éléments interactifs qui rendent plus vivantes les activités du Partenariat Med.

70. Mme Thomais Vlachogianni (MIO-ESCDE) a présenté diverses voies de renforcement des activités des Organisations travaillant au niveau des collectivités (OTNC) et des Organisations non gouvernementales (ONG) au sein du Partenariat Med. Plus concrètement, il faut citer parmi les résultats de 2010: le plan finalisé de participation des ONG et le soutien aux partenaires pour sa mise en œuvre; l'organisation de manifestations aux fins de la visibilité, du travail de réseau et des sessions de renforcement des capacités, pour consolider la participation de la société civile aux activités du Partenariat Med, la version en langue arabe du Guide YouthXchange publié par l'UNESCO et le PNUE, qui cite en exemple le Partenariat Med, parmi les meilleures pratiques en Méditerranée; le document de prise de position de MedONG sur la diversité biologique et le rôle du Partenariat Med largement diffusé et présenté aux Commissaires de l'UE, etc. C'est pour aider les partenaires à identifier quelles ONG seraient les plus à même de participer à leurs activités qu'un annuaire des ONG méditerranéenne travaillant sur l'environnement a été élaboré et

relié au site Web du Partenariat Med. Enfin, la présentatrice a rappelé que le MIO-ESCDE, qui fait partie du projet CB/MEP de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) de l'initiative Horizon 2020 financée par l'UE, continue d'identifier les synergies, les liens et les activités conjointes par rapport à la participation de la société civile et à l'intégration environnementale. D'autres activités sont citées, parmi lesquelles: le travail de réseau des ONG, les circulaires et bulletins Internet sur les avancées du Partenariat Med, l'élaboration d'un questionnaire, un index des bonnes idées et des étapes élémentaires dans l'organisation de la participation du public et les processus de consultation, etc.

#### *Discussion sur la Composante 4*

71. M. Trumbic a noté que même si les projets d'investissements ne sont encore, pour la plupart, que sur le papier, dans le sud-est de l'Europe certains ont débuté plus tôt et 95% des fonds ont été déboursés en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. Les activités ne font que commencer dans le sud méditerranéen ou sont en cours de négociation, et il conviendra de rassembler davantage d'informations sur celles-ci. M. Trumbic a ajouté qu'il conviendra de mieux coordonner la composante régionale et le fonds d'investissement, c'est-à-dire l'UGP, la Banque mondiale et tous les Partenaires.

72. Les participants ont demandé si le site Web pourrait être traduit en arabe. L'UGP a répondu que cela serait certes très utile, mais que la mise en œuvre ne serait pas aisée car cela nécessiterait que quelqu'un traduise les contenus pratiquement en temps réel, et il n'y a pas eu à ce jour d'attribution de fonds à cette fin.

73. Pour l'Algérie le renforcement des capacités devrait être rendu plus visible, par exemple en affichant toutes les activités de formation sur le site Web, y compris le contenu des formations.

74. Le PHI-UNESCO voit la Stratégie de communication comme un outil de transport des messages clefs du Partenariat Med et d'élaboration de messages conjoints en conséquence des activités exécutées avec les pays. Les résultats de nature scientifique, technique ou légale devraient être concrets, mais nous devrions veiller à ce que les messages soient consolidés et validés par les pays.

75. L'UGP a encouragé les partenaires à travailler ensemble sur des messages conjoints. Les activités de formation bénéficieront d'une publicité si les partenaires et les pays envoient les informations nécessaires à l'UGP. Enfin, la Syrie a suggéré que les activités nationales qui sont extérieures au Partenariat Med, mais pertinentes pour les activités de ce dernier, pourraient aussi être introduites sur le site Web.

#### **Présentation de l'évaluation du portefeuille de réplifications**

76. M. Andrea Merla, consultant au Partenariat Med, a présenté l'évaluation du portefeuille de réplifications. La définition des pratiques répliquables concerne toutes sortes d'activités qui visent à réduire les pressions infligées à l'écosystème méditerranéen, et qui sont identifiées dans l'Analyse diagnostique transfrontalière (ADT). Ce travail consistait en une évaluation du portefeuille d'activités au sein de la composante régionale du Partenariat Med. Le potentiel de réplification des activités rentables testées et validées au plan régional dans le cadre du Partenariat Med a été évalué dans le but de lever à longue échéance des fonds complémentaires, et d'augmenter l'implication des milieux politiques. M. Merla a souligné que, dans la région, cet exercice de réplification est unique pour un projet aussi large et diversifié.

77. La méthodologie de réplication a principalement cherché à tirer profit de l'ensemble des projets pilotes ou de démonstration réalisés au titre de la composante régionale. Les critères retenus dans l'évaluation étaient fondés sur la conformité à l'Analyse diagnostique transfrontalière et incluaient la pertinence par rapport au protocole "tellurique", aux pressions anthropiques sur les zones littorales, à la conversion des habitats fragiles, à la perte de diversité biologique et à la surpêche. Étaient pris en compte également les sources diffuses de pollution telles que l'agriculture et l'intégration d'outils comme la GIZC.

78. Tous les partenaires ont participé à l'exercice en apportant leurs propres savoir-faire. Un certain nombre de questions présentant un potentiel de réplication ont été analysées: pollution concentrée sur les côtes, où les émissions eaux usées urbaines restent un problème important; traitement des stocks de PCB, une question complexe car les PCB sont interdits et doivent être éliminés; projet TTER de l'ONUDI avec les progrès de son excellente méthodologie dans le processus méditerranéen, pour accroître l'efficacité des Petites et moyennes entreprises (PME) tout en améliorant les normes environnementales.

79. M. Merla a ensuite relevé quelques exemples dans le portefeuille d'investissements dirigé par la Banque mondiale en matière de stations de traitement des eaux usées (STEU), tels le programme des Villes côtières croates, en cours, qui introduit des technologies innovantes afin de mieux réduire les éléments nutritifs dans quatre cas; le projet du bassin hydrographique Neretva-Trebinjica destiné à restaurer les stations existantes en introduisant un système non conventionnel d'enlèvement des éléments nutritifs avec une éventuelle composante de zone humide (la Banque mondiale doit confirmer); projet de Gestion intégrée de la zone côtière d'Alexandrie, qui est en train de démarrer; et le projet Eaux usées traitées du Grand Tunis, qui est sur le point de démarrer.

80. En ce qui concerne les grandes orientations, les projets pilotes suivants pourraient être mis en valeur pour la Méditerranée, et répliqués: Delta du Buna/Bojana Delta, où est utilisé un cadre méthodologique intégratif (GIRE, GIZC, eaux souterraines, aquifères) avec des partenaires qui apportent au projet une longue expérience de l'hydrogéologie et des aquifères dans la région, et le projet de la lagune littorale du lac Nador, au Maroc. De plus, le cadre conceptuel des Aires marines protégées (AMP), la création de nouvelles AMP, et le renforcement du réseau existant par le renforcement des capacités (WWF MEDPO, CAR/ASP) constituent des expériences précieuses dotées d'un potentiel de réplication.

81. Le champ d'action de la réplication est donc vaste et peut servir à conceptualiser la manière de passer d'un panier d'activités diverses à des activités de réplication ciblées. La diffusion des activités de réplication sera cruciale pour la promotion, ce qui en fera une ressource pour toute la Méditerranée. Il est recommandé d'identifier des centres de démonstration pour la réplication et la diffusion des enseignements retenus au sein du Partenariat Med, ainsi que d'organiser des ateliers régionaux de réplication des activités ayant déjà atteint un stade avancé de mise en œuvre, à l'intérieur du portefeuille.

82. Un atelier de réplication des TTER de l'ONUDI est prévu en Turquie pour la fin de 2011 ou le début de 2012. La conférence du Partenariat Med sur la réplication pourrait se dérouler en 2013, tandis que les propositions pourraient être soumises à la Conférence des Parties (COP) en 2013. En matière de réplication, quatre années sont un laps de temps très bref et les résultats du projet pourraient n'être visibles qu'à une échéance plus lointaine. Un mécanisme de réplication établi pendant la durée de vie de ce projet devrait être maintenu pendant une période plus longue, et il convient maintenant de réfléchir à la manière de catalyser la durabilité. Enfin, M. Merla a présenté le plan récapitulatif des activités de promotion des réplifications pour 2011.

## Discussion

83. Mme Sensi, représentante de la CE, s'est félicitée du travail accompli sur la réplication, que le Partenariat Med considère pour sa part comme une importante contribution. La réplication est un autre domaine potentiel, parallèle à l'intégration environnementale, où la coopération, les efforts conjoints et la création de synergies avec les initiatives H2020 et SWIM devraient être envisagés. Il existe aussi un potentiel de plus ample coopération avec le programme d'investissements sur les points chauds en Méditerranée (MeHSIP), avec l'Étude complémentaire sur les investissements sur les points chauds de l'ouest des Balkans et de la Turquie, (WeB&T HSiS), et avec le projet SWIM, lancé récemment. Il est cependant nécessaire d'affiner la méthodologie (le document présenté au CD ne contient pas les commentaires et suggestions de la Commission et d'autres parties intéressées). La CE souhaite coopérer sur ces points afin de parvenir à une stratégie structurée au plan méthodologique et, si possible, partagée et opérationnelle. Des questions demeurent sur la manière de réaliser tout ceci et sur qui prendra en charge la responsabilité durable des réplifications à l'avenir. Les projets de démonstration dans le cadre de l'appel à proposition récemment lancé par SWIM (15 millions d'euros) ont trait à la mise en œuvre d'actions de gestion intégrée des ressources en eau dans la région méditerranéenne et présentent une forte composante de réplication. De plus, lors des discussions sur les centres de démonstration, nous ne devrions pas donner l'impression que des structures nouvelles sont créées mais plutôt un réseau de sites de démonstrations dotés d'un organe de coordination commun. La GIZC et la GIRE sont également des activités des programmes européens susceptibles d'être arrimées au processus.

83a. Le professeur Scoullou, chef d'équipe du H2020-CB/MEP, s'est félicité du rapport. Il a fait remarquer qu'un certain nombre de projets sont répliquables dans la région et qu'il faudrait rechercher les occasions de synergies avec ceux-ci pour élargir l'exercice des réplifications à d'autres activités et au-delà du cadre temporel imparti au Partenariat Med. H2020 voit l'occasion de réelles synergies avec ses quelque 150 activités de renforcement des capacités. H2020-CB/MEP est heureux de coopérer avec le Partenariat Med sur cette question. Pour qu'une Stratégie de réplication réussisse, parallèlement aux aspects scientifiques qui sous-tendent le fond, la communication sur ce fond semble être importante également. Elle devrait débiter avant l'action et se poursuivre au-delà. L'étape suivante du processus est donc d'inscrire la réplication dans le concept du projet et dans les activités pédagogiques connexes, ce qui devrait permettre au processus de surmonter la durée de vie du projet même. Toutes les bonnes pratiques peuvent donner lieu à réplication, mais les cadres de coordination dans lesquels nous travaillons ont besoin d'être liés aux ressources.

83. b. La déléguée syrienne a expliqué qu'elle a observé les bénéfices des échanges des expériences réussies entre pays, en particulier celles relatives aux activités du PAN en matière de GIZC. Le projet de gestion des zones littorales, tel qu'il est appliqué en Algérie, par exemple, est particulièrement intéressant pour la Syrie, qui souhaite appliquer des politiques nationales du type de celles de l'Algérie.

84. Le représentant du GWP-Med a fait observer que lier la réplication à la communication et au transfert d'expériences, ainsi qu'à l'éducation ferait toute la différence. La création de nouveaux centres n'apparaît pas utile. Les partenaires et leurs interactions sont essentiels pour soutenir le processus de réplication et le GWP-Med souhaiterait demander à être ajouté à la section des innovations sur les pressions anthropiques.

85. M. I. Zavadsky, du Secrétariat du FEM, a souligné l'importance de la stratégie de réplication pour le Partenariat Med, comme produit modèle pouvant servir de vitrine des résultats au niveau mondial. Les enseignements retenus ainsi que les aspects

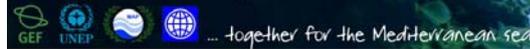
méthodologiques doivent être répertoriés et faire l'objet d'une documentation pour que l'on puisse les cataloguer et les diffuser dans le cadre de IW Learn. La mobilisation de ressources financières complémentaires dans la région est un héritage qui permettra au PAM de montrer des résultats postérieurement à la durée de vie du projet.

86. Le représentant du PHI-UNESCO a noté que les centres de démonstration liés aux sites de démonstration et aux projets pilotes sont une réserve d'enseignements essentiels pour soutenir les efforts à long terme dans la région. Les centres d'excellence existants pourraient servir de véhicules pour les répliques. L'UNESCO dispose d'un large réseau de centres de ressources qui pourraient participer à cette tâche.

87. M. T. Young, gestionnaire de projet du MeHSIP-PPIF, a présenté son programme d'investissement pour l'élimination des principales sources de pollution en Méditerranée – le Mécanisme de préparation et de mise en œuvre des projets (MeHSIP-PPIF), qui vise à soutenir la composante Investissements pour la réduction de la pollution d'Horizon 2020. Pour y parvenir, il faudra surtout fournir un soutien de type développement de projet aux projets d'investissements dans les infrastructures, ce qui les aidera à s'orienter vers des financements garantissant leur bonne mise en œuvre. Les projets découlent principalement de ce qu'il est convenu d'appeler les "points chauds", tels qu'identifiés dans le cadre du Plan d'action national (PAN) coordonné par le PAM/PNUE. Pour être retenus, les projets doivent satisfaire à un ensemble de critères (financiers et environnementaux) et jouir d'un fort soutien de l'administration nationale responsable de la planification et des finances. Le MeHSIP-PPIF a été lancé en mars 2009 et est pris en charge, au nom de la Banque européenne d'investissement (BEI), par un consortium regroupant WS Atkins International Ltd., LDK Consultants et Pescares Italia Srl. La Phase II a été lancée en février 2010 et devrait s'achever d'ici avril 2013.

88. Les premiers résultats du MeHSIP-PPIF arrivent, à savoir: i) une réserve de projets Horizon 2020 mise à jour et consolidée; et ii) l'identification des cinq projets de tête qui constituent actuellement la Tranche I des projets en réserve du MeHSIP-PPIF (décharge contrôlée de Netanya en Israël; décharge d'El Ekaider en Jordanie; station de traitement des eaux usées d'Al Ghadir au Liban; traitement des déchets solides à Tanger, Maroc; et dépollution intégrée du lac de Bizerte, en Tunisie). À l'issue des études techniques qui devraient être préparées sur la base des ressources du MeHSIP-PPIF et des bilans consécutifs à ces projets, la BEI procédera à une évaluation du soutien aux projets susmentionnés pour ce qui concerne les financements à long terme, si l'engagement du pays reste fort. Le projet de Réduction intégrée de la pollution du lac de Bizerte, en Tunisie, évoqué plus haut, jouit d'un potentiel de réplique élevé; l'un des projets actuellement soutenu par le MeHSIP-PPIF, en Égypte, le projet "Extension du traitement des eaux usées pour (une partie du) Gouvernorat de Kafr el Sheikh" est la première composante d'un programme intégré de réduction de la pollution pour le lac Burullus, l'un des lacs du nord du Delta du Nil. Le MeHSIP-PPIF accueillerait favorablement une coordination plus étroite, tant régionale que nationale, en particulier au travers du développement des financements conjoints de projets.

89. Le PHI-UNESCO a proposé que les ressources propres au Partenariat Med soient regroupées sur la composante de réplique et les activités répliquables connexes, ce qui permettrait de fournir des instantanés des meilleures pratiques, comme la gestion de l'aquifère côtier. Chaque partenaire exécutant devrait indiquer quelles activités de ses composantes sont les plus pertinentes par rapport au panier global du portefeuille, puis s'accorder avec les demandes venant de divers pays, sur les meilleures pratiques. Cette approche respecterait l'esprit de la stratégie de réplique.

**MedPartnership**

90. Mme West, DFEM/PNU, s'est félicitée de l'importante contribution et des avancées des discussions sur la réplication. Il serait intéressant aussi de songer à développer davantage la méthodologie et les critères de sélection, qui pourraient être présentés séparément dans l'Annexe. On y trouverait la volonté politique, la demande, les capacités en place, la réduction des pressions et la durabilité, et comment inscrire le processus global dans la région. Ceci pourrait aussi se retrouver dans un plan de surveillance et d'évaluation pour la réplication.

91. La Syrie a exposé aussi la nécessité d'un renforcement des capacités sur les technologies du Conseil international pour des transports propres (ICCT), la surveillance et la gestion des bassins versants (TIC, SIG et surveillance intégrée). Un projet est en cours de préparation sur cette question.

92. M. Trumbic a remercié M. Merla pour son travail sur le projet de stratégie de réplication, et les participants pour leurs précieux commentaires. La Stratégie de réplication est innovante dans ce grand projet car il s'agit de la première tentative pour montrer comment nous pourrions aller de l'avant à l'issue du projet. Les initiatives sont nombreuses et la réserve des pratiques susceptibles d'être sélectionnées est grande. Il conviendra de réfléchir davantage sur la réplication. M. Trumbic a insisté sur le fait que les pays sont, au final, les propriétaires de la réplication, parce qu'ils doivent être responsables de la mise en œuvre, tandis que l'UE, le PAM et d'autres, sont là pour aider la réplication. Les synergies sont importantes, comme par exemple avec le grand nombre de projets de la CE dans la région, tels que l'Étude sur les investissements sur les points chauds de l'ouest des Balkans et de la Turquie (WeBTHSiS) et l'étude du programme environnemental sur la mer Adriatique (ASEP), de la Banque mondiale, pour laquelle un atelier régional est prévu en juin 2011. La promotion de la réplication au sein du Partenariat Med doit donc également inclure d'autres initiatives. Les aspects méthodologiques doivent être davantage développés, notamment les critères relatifs à la mise en œuvre de ses objectifs.

93. M. Merla a remercié les participants pour tous leurs commentaires et en particulier l'UE pour sa proposition de coopération. La réplication devrait être gérée à l'intérieur du PAM et non déléguée aux centres nationaux. La méthodologie a besoin d'être renforcée et un groupe de travail pourrait être créé pour travailler sur ce point.

94. Mme Silva a résumé en indiquant que la réplication présente un intérêt majeur car elle est au cœur du projet, et réunit les connaissances innovantes sur les aspects techniques et de gestion des pressions essentielles exercées sur l'environnement. Les pratiques répliquables doivent être davantage analysées et essayées, ainsi que l'ont noté l'UNESCO et H2020, et davantage de temps et de ressources doivent être investis pour que les pratiques mûrissent au point d'être répliquables. La réplication et la durabilité sont intrinsèquement liées et le rôle des différentes institutions telles que le PAM devra être davantage exploré. Les commentaires écrits sont bienvenus pour les itérations à venir du processus, qui seront développées par l'UGP en 2011.

**MED Durable: Présentation des réalisations**

95. Le représentant de la Banque mondiale, qui avait prévu d'informer la réunion des développements de MED Durable, n'a pu être présent à la réunion en raison d'un accident.

**Présentation du Plan de travail 2011**

96. L'UGP a introduit le plan de travail des activités prévues dans le Partenariat Med en 2011.

97. Dans la Composante 1, la mise en œuvre des activités par le PHI-UNESCO, le CAR/PAP et le GWP-Med se poursuivra avec des études de cas et des projets pilotes, ainsi qu'une série d'évaluations techniques et scientifiques, spécifiquement basées sur les résultats des projets de démonstration avancés. Trois plans d'action sous-régionaux sur les aquifères côtiers seront élaborés à la suite des ateliers respectifs. La vulnérabilité des aquifères côtiers sera évaluée dans 13 pays.

98. Dans le plan de travail 2011, les activités de GIZC comporteront la tenue d'un Atelier régional en mai, à Istanbul, pour les pays éligibles, pour présenter les Lignes directrices pour les Stratégies nationales de GIZC et les PAN, puis viendra la préparation des stratégies en Albanie et en Algérie. Les premiers ateliers de démarrage se tiendront en automne. S'agissant des activités législatives et institutionnelles, la troisième étude de cas nationale sera achevée et consolidée pendant la réunion des experts en mai.

99. Le GWP-Med apportera son aide au processus des parties prenantes prévu pour le bassin du Buna/Bojana, tandis que, dans le cadre du dialogue sur le bassin du Drin un accord sera passé en vue d'une vision stratégique partagée pour la gestion du bassin. Au Liban, un plan de GIRE doit être élaboré, avec notamment la participation de banques privés et du secteur privé. Cette activité sera réalisée en étroite contact avec la composante méditerranéenne de l'Initiative européenne pour l'eau (IIE Med).

100. S'agissant de la Composante 2, et plus précisément de l'activité 2.1.2.: Réduction du chrome et de la DBO des effluents de tanneries, le MEDPOL a fait rapport sur les progrès de la Turquie en matière de réformes politiques et sur le lancement du projet pilote. Semblablement, en Algérie, le projet relatif aux huiles de graissage a avancé et la première phase y est achevée. Les projets de recyclage des batteries au plomb sont aussi bien avancés dans les pays cibles. L'ONUDI attend un financement de l'Italie pour se concentrer sur la réplique du TTER Med.

101. S'agissant de la Composante 3, et plus précisément de la Sous-composante 3.1., le CAR/ASP et le WWF-MedPO ont noté des retards dans l'avancement du projet en raison d'un manque inattendu de financements de la part du fonds espagnol AECID. La mise en œuvre des activités du WWF-MedPO comprendra l'élaboration d'un projet de plan de gestion des AMP et une attention particulière sera consacrée à la communication et à la sensibilisation du public. Les activités de la FAO prennent du retard par rapport à la mise en œuvre prévue et les activités 2011 comprendront des ateliers sur l'AEP.

## Discussion

102. La Syrie a demandé à la réunion de reconsidérer le plan de travail 2011, s'agissant de la Composante 1 et de la GIZC, ainsi que de la gestion des aquifères et des eaux souterraines tout particulièrement, car la gestion des aquifères est une très haute priorité pour la Syrie. Sur les batteries au plomb et les PCB, la Syrie propose qu'une station de recyclage/extraction des PCB soit implantée sur son territoire, pour éviter de devoir les envoyer à l'étranger. S'attaquer au problème des polluants venant des tanneries est une priorité pour les usines syriennes installées sur les zones côtières.

103. Le CAR/PAP souhaite aider à la préparation des stratégies nationales de GIZC mais s'inquiète de l'éventuelle inclusion, au cours de la présente année budgétaire, de pays nouveaux dans ce processus déjà avancé. Une fois que la stratégie de réplique sera prête à être mise en œuvre et qu'un budget sera disponible pour elle, alors l'activité pourrait être appliquée en Syrie.

104. Bien qu'un certain nombre de projets de démonstration et de pays aient été sélectionnés lors de l'étape préparatoire du projet Partenariat Med en 2006 sur la base des demandes et de l'engagement à participer au cofinancement, le PHI-UNESCO est ouvert au débat sur la mise au point d'un projet de démonstration qui répondrait à un besoin particulier en parallèle avec une discussion sur le cofinancement. L'exemple du Maroc compte parmi ceux où un intérêt s'est exprimé envers les activités portant sur l'écosystème, les zones humides et les aquifères, pour déboucher aujourd'hui sur une étude de cas supplémentaire.

105. L'Algérie a mentionné que dans ses activités nationales de communication les questions liées à l'éducation ne sont couvertes que partiellement. Des ONG participent à la sensibilisation mais il existe d'autres besoins pour davantage toucher les Algériens et leurs enfants au travers de manifestations plus visibles comme des événements médiatiques, des vidéos, etc. Au sein de la Stratégie de communication du projet, le matériel pédagogique de la MEDIES<sup>1</sup> pourrait être pris en considération et l'idée d'un jeu Partenariat Med destiné à sensibiliser les enfants et les étudiants a été soutenue par l'Algérie. Le CAR/PAP a noté qu'il recherchera des fonds dans son propre budget de communication et que chaque partenaire pourrait faire de même.

106. Le Conservatoire du littoral a informé qu'il pourrait se poser en facilitateur pour le financement des zones marines et apporter son assistance à la gestion durable de la zone. La Turquie a sollicité de l'aide pour un atelier et une étude de cas sur le problème des méduses. La Turquie a également offert sa candidature pour recevoir un atelier cette année. Le Liban a exprimé le besoin, au titre de la Composante 3, du projet de démonstration et de l'évaluation de terrain comme convenu avec le CAR/ASP, en particulier pour les activités liées à la formation sur le lieu de travail des gestionnaires et des praticiens.

107. Le MEDPOL parlera du problème des méduses à la réunion de ses points focaux. Les apparitions de méduses dans différents pays seront listées dans la base de données du MEDPOL. Le représentant de l'Autorité palestinienne a demandé que cette dernière soit éligible pour la participation aux activités sur les PCB car il n'était pas certain qu'elle le fût déjà directement, hormis sur le programme des petites subventions, et il a demandé à la réunion des solutions sur la façon lever ces incertitudes.

108. L'UGP a conclu que, tout en gardant à l'esprit le processus de mise en œuvre du projet, les propositions ci-dessus seraient certainement discutées et des solutions seraient trouvées pour les demandes des pays d'ajouter des activités nécessitant une reconsidération des budgets.

### **Discussion sur le projet de Stratégie de la communication**

109. Les participants ont unanimement félicité le MIO-ESCDE pour le travail effectué sur le projet de stratégie de la communication et les outils, en particulier le site Web. L'UGP a été priée de travailler sur les propositions relatives à la façon d'assurer la présence et la visibilité du Partenariat Med lors des grandes manifestations médiatiques telles que la sixième Conférence sur les eaux internationales (IWC 6) à Dubrovnik, pour montrer les progrès réalisés (affiches normalisées ...). Les besoins de manifestations et d'outils médiatiques à plus grande échelle, de chargés de communication pour les différentes régions, de manifestations conjointes avec des ONG dans les pays, ont été soulevés dans la discussion.

---

<sup>1</sup> L'Initiative méditerranéenne pour l'éducation à l'environnement et à la durabilité (MEDIES) est un outil pédagogique et de formation outil du MIO-ESCDE ([www.mio-ecsde.org](http://www.mio-ecsde.org)). C'est une initiative sur l'**Éducation pour le développement durable (EDD)**, lancée à Johannesburg lors du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD, 2002).

L'actualisation des matériels, la surveillance et la visibilité lors des manifestations, exigeraient une équipe d'experts en communication pour que le projet se développe et soit durable.

110. L'UGP a salué les réactions positives à la stratégie de communication et veillera constamment à la durabilité des activités de communication ainsi qu'aux répliquations.

### **Présentation et adoption du budget 2011**

111. M. Giorgos Petridis, UGP, a présenté le budget 2011 pour les activités prévues au titre des diverses sous-composantes. Les partenaires ont exprimé leur gratitude quant au constant soutien de l'UGP tout au long de la période couverte par le rapport. Le Comité directeur a ensuite adopté le budget pour 2011.

### **Conférence de presse**

112. La conférence de presse s'est tenue le deuxième jour, dans l'après-midi. La conférence avait pour objectif de présenter le progrès global et les réalisations du projet en 2010 en s'intéressant plus particulièrement aux activités en Syrie. L'événement a été un succès, avec la participation d'environ 70 participants, dont des journalistes venus des pays arabes et de la Turquie

113. La Ministre d'État chargée des questions environnementales en Syrie, Mme Kawkab al-Sabah Dayeh, a redit l'engagement de la Syrie quant à la protection des milieux marins et côtiers. La Ministre a déclaré que "...nous dépendons grandement du Partenariat Med dans notre espoir d'obtenir un soutien international pour des mers plus propres et un développement durable, tant dans les zones littorales qu'à l'intérieur du pays. Je considère que cette réunion est le début d'une coopération plus étroite visant à parvenir à des résultats environnementaux que nous appelons tous de nos vœux ...". La Ministre a également mentionné l'importance de la participation des ONG dans le cadre du Partenariat Med afin d'augmenter la sensibilité aux questions environnementales.

114. Parlant pour le Partenariat Med, la coordonnatrice du PAM/PNUE, Mme Maria Luisa Silva Mejias, a indiqué : "... du fait que la protection de l'environnement devient une priorité plus grande, si toutes les parties intéressées maintiennent leurs engagement par rapport aux protocoles, aux conventions, aux projets et aux financements, davantage d'occasions d'agir émergeront dans l'avenir".

115. Le Directeur de projet pour le Partenariat Med, M. Ivica Trumbic, a déclaré que "...le Partenariat Med est un partenariat à long terme dont l'horizon dépasse 2014. C'est une entreprise énorme et nous espérons donc des résultats dans une grande diversité de domaines. Le projet dépend de la participation des pays qui en tireront profit, ainsi que des populations de la région".

116. Deux introductions à la conférence de presse ont été proposées. La présentation de M. B. Shipman, consultant au CAR/PAP, était intitulée "Modeler l'avenir des côtes méditerranéennes: commémoration du Protocole GIZC". Il a passé en revue les applications du Protocole de Gestion intégrée des zones côtières ratifié par la Syrie en novembre 2010.

117. En résumé, le Protocole GIZC est un instrument juridique unique pour le développement durable du littoral, qui représente une voie efficace pour assurer que les actions humaines soient entreprises en se préoccupant d'équilibrer les buts économiques,

sociaux et environnementaux et les priorités correspondantes dans une perspective de long terme. La deuxième question renvoyait au Plan d'action national de la Syrie pour les sources de pollution terrestres et les projets pertinents de démonstration dans le cadre du Partenariat Med.

### **Lieu et date de la prochaine réunion du Comité directeur**

118. La prochaine réunion du Comité directeur s'intéressera tout spécialement à l'organisation et à faire le point, notamment sur les progrès de la réplication. Elle sera aussi liée au bilan de mi-parcours du Partenariat Med. La réunion se déroulera probablement en Turquie en mars 2012. La prochaine réunion du Groupe de coordination aura lieu à Split, du 12 au 14 octobre 2011, préalablement à l'IWC 6 de Dubrovnik.

### **Session sur l'intégration de la variabilité et du changement climatiques dans les stratégies nationales pour mettre en œuvre le Protocole GIZC en Méditerranée**

119. À la suite de la réunion, le Comité directeur a débattu du projet du FEM "Intégration de la variabilité et du changement climatique dans les stratégies nationales pour mettre en œuvre le Protocole GIZC en Méditerranée". Seuls les pays ayant cautionné le projet ont participé à la session (Croatie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Syrie, Autorité palestinienne, Tunisie et Algérie), ainsi que les partenaires d'exécution (CAR/PAP et GWP-Med) et d'autres organisations (PHI-UNESCO, FAO, Secrétariat du FEM, WWW MedPO et CAR/ASP).

#### *Ouverture de la Session*

120. La session a été ouverte par M. Ivica Trumbic, Directeur de projet du FEM Partenariat Med. Il a présenté le contexte à la réunion, la structure, les attentes et les résultats à atteindre. Il a informé les participants que le FEM Partenariat Med avait été initialement créé pour satisfaire les priorités fixées dans trois plans d'action stratégiques essentiels: PAS MED, PAS-BIO, et l'Analyse diagnostique transfrontalière (ADT). Le changement climatique et la variabilité climatique ne figuraient pas aux premiers rangs de ces documents stratégiques clefs. C'est, approximativement, au cours des cinq années écoulées qu'une plus grande place a été accordée à ces deux questions dans les programmations et les gestions environnementales régionales. Le FEM a offert une occasion d'intégrer des considérations prioritaires sur le changement climatique dans la proposition de projet 2009 relative à la surveillance régionale, aux impacts attendus, au renforcement des capacités et à l'échange des connaissances dans le domaine de la variabilité et du changement climatiques. Le Formulaire d'identification de projet (FIP) pertinent a été préparé et soumis au Conseil du FEM, qui a approuvé le projet et accordé une Subvention de préparation de projet (SPP) de 156 000 USD pour aider à la préparation des documents en vue de la validation finale par le FEM. Ce projet pourrait aussi être considéré comme une composante complémentaire du Partenariat Med. Le démarrage de ce projet est prévu pour le début de 2012.

121. M. Ante Baric, consultant au PAM/PNUJ, a expliqué que le projet avait pour but de soutenir la mise en œuvre du Protocole GIZC de la Convention de Barcelone par le développement de larges mécanismes et outils de coordination régionaux, pour aborder la question de la variabilité et du changement climatiques dans la région méditerranéenne. Les pays de la Méditerranée reconnaissent que les projections actuelles impliquent l'irruption de divers impacts climatiques dans la région et qu'il est important d'étudier davantage comment la variabilité climatique affectera les populations des zones littorales, les ressources naturelles et la diversité biologique marine et côtière en Méditerranée.

122. M. Baric a poursuivi en indiquant que lors de la quinzième Réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, tenue à Almeria (Espagne) du 15 au 18 janvier 2008, le changement climatique était l'un des principaux points de l'ordre du jour, et a rappelé que l'une des décisions de la Déclaration d'Almeria comprenait un accord sur l'utilisation du Protocole GIZC, vu comme la base qui guiderait la réponse concrète à l'impact du changement climatique sur l'écosystème côtier méditerranéen. Le présent projet vise à la mise en œuvre de la décision en question. Le Protocole GIZC est le premier instrument juridique régional de GIZC traitant la question du changement climatique de manière approfondie, tant au niveau stratégique (en demandant aux pays d'intégrer les questions relatives au changement climatique dans leurs stratégies nationales et leurs plans de GIZC), qu'aux niveaux locaux (en demandant aux pays de définir, entre autres, les zones côtières non constructibles).

123. M. Baric a présenté les objectifs de la présente session, à savoir:

- Évaluer les activités mises en œuvre lors de la phase SPP;
- Passer en revue l'expérience régionale sur la surveillance et la prévision de la variabilité et du changement climatiques;
- Passer en revue l'expérience régionale en matière d'impacts de la variabilité et du changement climatiques;
- Passer en revue les réalisations et les produits du projet; et
- Passer en revue les étapes et activités futures pour développer le document de projet.

*Présentation et discussion du rapport sur la surveillance et la prévision de la variabilité et du changement climatiques*

124. Suite M. Sergio Castelari, représentant du Centre euro-méditerranéen sur le changement climatique (CMCC), a présenté le rapport sur l'évaluation régionale afin d'apporter des informations et des données préalables, et pour recommander de nouvelles pistes d'activités régionales sur la surveillance et la prévision en matière de variabilité et de changement climatiques. Le rapport comportait également une analyse des données existantes disponibles, des lacunes en matière de données et d'informations, et des besoins d'amélioration des capacités nationales dans la région méditerranéenne. Cette présentation s'est principalement attardée sur les éléments suivants:

- Analyse de la variabilité et du changement climatiques dans la région méditerranéenne;
- Panorama des programmes et bases de données existants sur la surveillance de la variabilité et du changement climatiques dans la région méditerranéenne;
- Examen des données d'observation et des modélisations climatiques existantes dans la région méditerranéenne;
- Panorama des indicateurs utilisés pour la surveillance et la prévision de la variabilité et du changement climatiques dans la zone méditerranéenne; et
- Proposition en vue d'un programme de formation pertinent aux niveaux nationaux et régionaux.

125. À côté des recommandations spécifiques relatives à chacun des éléments principaux ci-dessus, la présentation a conclu par un ensemble de recommandations clefs, à mettre en œuvre pour:

- Améliorer la modélisation climatique de la zone méditerranéenne;

- Soutenir la totale mise en œuvre des activités d'observations systématiques régionales du Système mondial d'observation du climat (SMOC) et améliorer les capacités nationales de surveillance du climat;
- Améliorer les études basées sur des indicateurs recouvrant la zone méditerranéenne; et
- Développer le soutien aux activités de formation.

*Présentation et discussion du rapport sur l'expérience régionale relative à l'évaluation des impacts de la variabilité et du changement climatiques*

126. Mme Maria Snoussi, consultante au PAM/PNUE, a présenté son rapport. Parmi les domaines de recherche étudiés, il faut citer les impacts de la variabilité climatique et du changement climatique et ainsi que des événements météorologiques extrêmes sur le cycle hydrologique et les ressources en eau; l'agriculture; la santé humaine, en particulier la vulnérabilité aux maladies et l'effet du stress thermique; le tourisme; l'énergie; les forêts; et la diversité biologique. Il n'a été trouvé qu'une seule étude sur l'estimation des impacts économiques du changement climatique (Rapport du PNUD sur les impacts économiques du changement climatique au Monténégro: un premier aperçu. Rares sont les recherches centrées sur la zone côtière (évaluations approfondies en Égypte et en Albanie). Les évaluations de la vulnérabilité étaient fondées sur des analyses qualitatives et rarement quantitatives des impacts du changement climatique et de la montée du niveau de la mer. Nombre de pays participants ont rapporté qu'ils manquaient de méthodologies, d'outils et de lignes directrices pour mener des études d'évaluation de la vulnérabilité et qu'ils avaient largement eu recours à des "avis d'experts".

127. L'analyse des évaluations existantes sur la vulnérabilité et les impacts montre que tous les pays participants sont des Parties contractantes à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Tous les pays participants sont des Parties qui ne figurent pas à l'Annexe 1, la Croatie exceptée, qui y figure. La plupart des pays ont préféré l'évaluation de la vulnérabilité physique et des écosystèmes. Rares sont ceux qui ont opté pour une compréhension plus intégrée de la vulnérabilité, prenant en compte les conditions socio-économiques et la gouvernance. Certains pays participants ont indiqué que les changements futurs de leur situation socio-économique (croissance démographique rapide, forte demande alimentaire et en eau, et dégradation écologique ainsi que des sols) exacerberaient la vulnérabilité aux effets négatifs du changement climatique.

128. Le rapport a compilé les propositions d'ateliers régionaux par pays sur un certain nombre de questions, telles que: la recherche scientifique dans la détection des changements climatiques; les attributions et la prévision dans la zone côtière de la région, notamment les systèmes d'alerte précoce; les prévisions saisonnières; et les projections et scénarios climatiques régionaux à long terme et à échelle réduite. De plus, des ateliers ont été proposés sur la communication, les systèmes de traitement des données, et les équipements de diffusion des informations sur les impacts climatiques.

129. Les ateliers régionaux/provinciaux suivants ont été proposés: modélisation des modifications du littoral sur la base de projections de la montée du niveau de la mer; établissement de zones non constructibles; impacts du changement climatique et de la montée du niveau de la mer sur la diversité biologique et les écosystèmes; modèles et lignes directrices améliorés sur des questions telles que les ressources d'eau douce, introduction d'espèces invasives, acidification des océans; renforcement des capacités en vue de la modélisation et de l'alerte précoce des événements et désastres extrêmes tels que les crues soudaines, les tsunamis, les tempêtes de poussière et les sécheresses; impacts potentiels sur les ressources côtières économiques et culturelles; intégration des modèles climatiques

et des modèles socioéconomiques; définition de la meilleure méthode d'intégration des préoccupations sur le changement climatique dans tous les projets de développement; définition des indicateurs de changement climatique clefs et la promotion de mécanismes de surveillance et de rapport améliorés; et sensibilisation au changement climatique et à ses impacts pour accélérer la mise en œuvre des réponses adéquates dans tous les secteurs socio-économiques de la zone côtière sensibles au climat.

*Présentation et discussion sur la préparation du Document de Projet, l'évaluation et la validation*

130. M. Baric a présenté les activités prévues pour le projet, soit trois composantes techniques: Développement d'un programme régional de surveillance de la variabilité climatique, Renforcement de la base des connaissances, et Renforcement des partenariats, des capacités et des échanges pour la mise en œuvre du Protocole GIZC et la diffusion des expériences issues des projets et des enseignements retenus. La quatrième composante a trait à la Gestion du projet.

131. La première composante (Développement d'un programme de surveillance régionale de la variabilité climatique) aboutira à un programme à long terme, avec un consensus entre les pays sur les objectifs, les cibles, les indicateurs d'impacts et les modalités de mise en œuvre. Le programme sera soutenu par une plateforme régionale de données de recherches sur le climat, qui sera reliée à d'autres plateformes de données. Le programme de surveillance et la base de données seront intégrés dans des processus de surveillance GIZC nationaux et régionaux et, ce faisant, contribueront au travail en cours au sein du Protocole GIZC relatif à la Convention de Barcelone.

132. La deuxième composante (Renforcement de la base des connaissances) fera en sorte que les modèles actuels d'évaluation des scénarios et des impacts de la variabilité climatique soient appliqués à la région, et aidera les pays à calculer avec une meilleure précision les impacts de la variabilité climatique sur leurs zones côtières et marines. En partenariat avec d'autres programmes régionaux (tels que MEDClivar, CIRCE), elle incorporera les derniers résultats sur les processus régionaux et mondiaux influençant la variabilité climatique, comme l'influence de l'Oscillation nord-atlantique (ONA) et celle de la mousson indienne, les changements prévus dans la salinité et l'acidification des mers. Elle se concentrera sur les bassins versants côtiers, en insistant sur les risques relatifs à la disponibilité de l'eau et à la qualité des écosystèmes marins (notamment l'agriculture et la pêche), et d'autres risques à définir ultérieurement, qui incluront probablement l'érosion côtière et les glissements de terrain. Finalement, sur la base des résultats de ces études, l'ADT pour le Bassin méditerranéen sera mise à jour en ce qui concerne le changement climatique et la variabilité climatique.

133. La troisième composante (Renforcement des partenariats, des capacités et des échanges pour la mise en œuvre du Protocole GIZC et la diffusion des expériences et des enseignements issus des projets) vise à renforcer les capacités, les partenariats et les actions conjointes pour créer un environnement permettant la ratification et la mise en œuvre du Protocole GIZC. Les pays bénéficiaires du FEM qui participaient à ce projet et qui n'ont pas encore signé et/ou ratifié le Protocole GIZC (Bosnie-Herzégovine, Égypte et Libye) seront aidés pour davantage sensibiliser les esprits aux possibilités offerte par le Protocole GIZC et à sa valeur, ainsi qu'à sa mise en œuvre. Au niveau national, les comités interministériels contribueront aux dialogues plurisectoriels sur les processus politiques et de gestion en Méditerranée, et faciliteront l'intégration du Protocole GIZC dans les plans nationaux. Des opérations ciblées de renforcement des capacités permettront aux parties prenantes de remplir ces rôles. Outre des plateformes solides d'échange à l'intérieur de la région, les expériences tirées des projets seront partagées au sein de la communauté plus

MedPartnership

large des eaux internationales, au travers du Réseau international d'échange des apprentissages et des ressources sur l'eau (IW-Learn), de l'IWC, et de Notes sur l'expérience en matière d'eaux internationales (IWENS), entre autres.

134. Le projet, qui selon la proposition devrait durer deux ans et demi, est conçu comme un complémentaire au projet existant FEM Partenariat Med. En tant que tel, il utilisera la structure de gestion et de coordination de la composante PNUF du Partenariat Med, et bénéficiera de la stratégie de réplication et de communication mise au point pour ce projet.

135. Le projet est également conçu pour soutenir le Programme de développement environnemental durable de la Méditerranée (MED Durable) de la Banque mondiale, qui approfondira encore les projets d'investissements afin d'aborder des questions de développement durable telles que la dépollution, la gestion durable des écosystèmes vulnérables et le changement climatique. Les résultats du projet seront partagés avec toutes les parties prenantes du MED Durable et sa composante d'assistance technique, et seront coordonnés par le Centre de Marseille de la Banque mondiale.

136. Le document de projet doit être finalisé en juin 2011 et envoyé au Directeur du FEM pour validation.

### *Discussion*

137. Le Monténégro a noté que les impacts physiques et sociaux du changement climatique semblent être pris en compte dans une évaluation en cours mais qu'il reste nécessaire de les analyser plus en profondeur avant de diffuser des résultats auprès des décideurs. La Composante 2 est celle qui couvre le mieux les priorités du Monténégro. Il faudrait ajouter à ces priorités le développement de capacités humaines et techniques relatives au changement et à la variabilité climatiques. Le Monténégro est très désireux de contribuer à la mise en œuvre de ce projet.

138. La déléguée syrienne a souligné la nécessité de disposer de modèles et de centres et a demandé comment de tels équipements spécifiques pourraient être installés dans les pays participants. Elle a demandé comment le projet pouvait soutenir les capacités techniques, les programmes, les modèles et offrir des ressources d'assistance à la Syrie. Ces points sont tout particulièrement importants pour la Syrie car son littoral est très vulnérable aux impacts du changement climatique.

139. Le délégué algérien a noté que toutes les composantes sont bienvenues pour compléter le processus du Partenariat Med. Il existe en Algérie une loi datant de 2002, qui impose la mise en place d'une zone de protection côtière de plus de 100 mètres et l'identification des zones littorales vulnérables. Ces éléments devraient être intégrés dans les stratégies nationales pour la mise en œuvre du Protocole GIZC, que l'Algérie devrait ratifier incessamment.

140. Le délégué de l'Autorité palestinienne a fait remarquer que l'aquifère côtier de Gaza est dans une situation catastrophique et que les rapports nationaux doivent s'en faire l'écho. Dans les prochains mois, un comité interministériel sur le changement climatique commencera à aborder ces questions et la contribution à la mise en œuvre du projet sera alors plus substantielle.

141. M. Zavadsky, du Secrétariat du FEM, a insisté sur le fait que les donateurs pourraient contribuer à la base des connaissances pour aborder les questions de l'atténuation, réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), et mener à bien l'adaptation des zones vulnérables. Ce projet de deux millions USD peut être considéré comme une petite

contribution à la compréhension des impacts, mais avec l'espoir que par la suite des fonds du FEM pourraient être activés pour travailler sur l'atténuation et l'adaptation et sur un nouveau fond d'adaptation au changement climatique.

142. Le délégué de la FAO a ajouté le besoin d'intégrer les activités relatives au changement et à la variabilité climatiques dans les activités actuelles du Partenariat Med, comme la composante pêche de la FAO, en profitant des activités de son bureau du Caire.

143. Mme Plonka, consultante au PAM/PNUE, a fait ressortir le besoin de tirer parti des initiatives existantes menées par des scientifiques de haut niveau qui travaillent déjà sur la cartographie et des modèles satellitaires. Ces activités peuvent être retrouvées sur le site Web de la Banque mondiale.

144. Le représentant du CAR/PAP a souligné l'importance d'intégrer les questions du changement climatique dans la GIZC. Il faut mettre au point des formats facilement compréhensibles pour les décideurs dans le cadre des stratégies nationales, notamment, par exemple, des informations sur le coût économique. L'expérience de la Banque mondiale pourrait être très précieuse et très importante sur ce point.

145. M. Trumbic a noté que le projet contenait deux tâches majeures: i) identifier les zones méditerranéennes vulnérables au regard du changement climatique et des manifestations de la variabilité climatique; et ii) sur cette base, choisir cinq zones critiques et évaluer les impacts environnementaux et socio-économiques. La question est de savoir si les programmes de surveillance déjà existants nous fournissent les données permettant de réaliser cela. Beaucoup d'activités de surveillance sont en cours et il semble préférable de créer un outil capable d'interagir avec ces programmes, ces partenaires et ces pays pour faciliter la circulation et l'échange des données. À cet égard, les pays devront livrer leurs données, qui devront être mises à la disposition des pays. La disponibilité des observations est une autre question, car les données manquent dans certains pays du sud méditerranéen.

146. Le Coordonnateur du MEDPOL a ajouté, s'agissant de la surveillance au sein du PAM, qu'un mémorandum avait été signé avec le Réseau méditerranéen d'océanographie opérationnelle (MOON), qui souhaite vivement coopérer avec le PAM/PNUE.

147. La représentante algérienne a demandé si les pays devaient proposer des projets sur une zone spécifique ou sur toutes les régions, ou si des activités existantes du projet au titre du Partenariat Med pourraient être intégrées dans ce projet. Elle a souligné le besoin d'études de faisabilité, d'un renforcement des capacités et des méthodologies et d'une analyse plus approfondie pour répondre à de telles questions. Elle a aussi demandé comment identifier les zones vulnérables, quels critères scientifiques serviraient de base à la classification des zones critiques et quelles études techniques devaient être mises en œuvre pour identifier les zones vulnérables.

148. Sur la question de savoir où concentrer les activités de terrain, M. Merla, consultant au PAM/PNUE, a proposé de se concentrer sur les zones où des activités de GIZC sont déjà en cours avec Partenariat Med, ce qui, de fait, relierait les activités des deux projets.

149. M. Trumbic a salué cette approche pragmatique consistant à se centrer sur les sites de démonstration existants et la possibilité d'élargir le réservoir de démonstrations. Des préoccupations demeuraient quant à la manière de sélectionner ces zones et quant au processus de sélection, qui devrait être basé sur des données objectives. Cependant, il conviendra de s'intéresser aux zones les plus vulnérables à la variabilité climatique.

150. Le représentant de la FAO a convenu du besoin de mieux s'intégrer dans les sites existants et d'utiliser ce qui est disponible, compte tenu de l'absence de capacités humaines supplémentaires, et que par conséquent optimiser les liens semblait être la meilleure solution pour les pays.

#### *Aller de l'avant*

151. Mme K. West a rappelé à la réunion que le temps pressait et que le projet devrait être en fonctionnement d'ici la fin de l'année, afin de coïncider avec le reste des résultats du projet de Partenariat Med. Leur présentation au FEM est prévue pour juillet, ce qui ne laisse que deux mois pour aborder toutes les questions encore en suspens. Parmi les priorités, il y aura l'amélioration du cadre logique avec l'élaboration d'indicateurs et de cadres de surveillance. Le cofinancement avec les pays et les organes internationaux demeure une priorité et l'UGP diffusera la nouvelle structure d'ici la fin du mois de mai ou le début de juin, tandis que les pays disposeront de trois semaines pour l'examiner.

#### **Conclusions et recommandations**

152. Le Comité directeur a examiné un ensemble de décisions et de recommandations préparées par le Secrétariat, qu'il a adoptées avec les modifications nécessaires. Le texte complet des décisions et des recommandations figure à l'Annexe III du présent rapport.

#### **Clôture de la réunion**

153. Après l'échange des civilités d'usage, la clôture de la réunion a été prononcée le jeudi 17 mars à 18 heures.

## **Annexe I:**

### Liste des participants

#### **PAYS**

#### **DONNATEURS et OBSERVATEURS**

#### **PARTENAIRES D'EXÉCUTION**

## Annexe III: Conclusions et recommandations

La deuxième réunion du Comité directeur du Partenariat MED, tenue à Damas, Syrie, du 15 au 17 mars 2011, saluant les efforts faits par l'Unité de gestion de projet (UGP) du PAM/PNUE, tous les partenaires d'exécution (PHI-UNESCO, FAO, Banque mondiale, ONUDI, MEDPOL (PAM/PNUE), CAR/PAP, CAR/ASP, CAR/PP et INFO/RAC, WWF, MIO-ESCDE et GWP-Med), ainsi que tous les pays participant à cette importante phase de mise en œuvre depuis la première réunion du Comité directeur, a émis les recommandations ci-après:

1. *Recommande* que l'UGP du PAM/PNUE et tous les partenaires d'exécution maintiennent la qualité et accélèrent la diffusion des résultats et des produits au titre de l'ambitieux plan de travail de 2011.
2. *Souligne* l'importance d'une meilleure convergence et de synergies améliorées entre les activités du projet et entre les organes d'exécution et les donateurs, et *demande instamment* à l'UGP du PAM/PNUE d'agir à cet égard, en particulier envers la Banque mondiale.
3. *Recommande* que l'UGP du PAM/PNUE recherche une coordination et une coopération accrues et régulières avec d'autres acteurs clefs de la région tels que l'Union européenne et autres donateurs, pour créer des synergies menant à un meilleur usage des ressources.
4. *Souligne* l'importance d'activer l'intégration environnementale par la coordination interministérielle dans les pays, ainsi que d'autres mesures qui seront identifiées comme opportunes, pour aborder les diverses compétences et les divers défis environnementaux tout en servant différentes initiatives et différents processus, et demande instamment aux pays d'agir dans ce domaine, tout en réitérant le rôle essentiel que les points focaux du FEM, du Partenariat Med et du PAM/PNUE devraient jouer dans l'encouragement à la coopération interministérielle.
5. *Salue* les efforts entrepris par l'UGP sur le développement de la Stratégie de communication et des outils associés (dépliants, site Web, publications...) et insiste

sur le besoin d'une solution permanente pour la mise en œuvre de la Stratégie de communication.

6. *Recommande* que soit envisagée la traduction des produits de communication essentiels dans d'autres langues de la région, en particulier l'arabe, et l'élaboration de slogans communs, le renforcement des capacités, des malettes pédagogiques, des activités pour les jeunes, des jeux, entre autres.
7. *Salue* les efforts entrepris par l'UGP du PAM/PNUE sur la rédaction de la nouvelle Stratégie de réplication et *approuve* le Portefeuille d'évaluation global en tant que son tout premier produit; compte dûment tenu des commentaires – restant à incorporer – fournis par les membres du Comité directeur. En 2011, ce travail sera étroitement supervisé et la méthodologie sera affinée en conséquence.
8. *Recommande* d'achever la mise en place de synergies avec les initiatives en cours dans la région lorsqu'elles ont un objectif et un potentiel de réplication similaires.
9. *Recommande* que l'UGP du PAM/PNUE et tous les partenaires d'exécution recherchent des solutions pour répondre aux propositions des pays qui souhaitent participer à des projets ou activités de démonstration non initialement prévues dans le cadre du Partenariat Med..
10. *Adopte* le Rapport annuel 2010 et *recommande* que le prochain Rapport annuel incorpore une bibliographie annotée des publications au titre des différentes composantes du Partenariat Med.
11. *Adopte* le plan de travail global révisé, avec son budget, de la composante du Projet régional, en tenant dûment compte des recommandations formulées par le Comité directeur et *prend note* des demandes des pays concernant leurs propositions d'intégrer des projets complémentaires sous réserve, entre autres, de la disponibilité des fonds.
12. *Adopte* le plan de travail 2011 détaillé, avec son budget, de la composante du Projet régional du Partenariat Med et appelle à une mise en œuvre efficace du plan de travail, en tenant dûment compte des recommandations formulées par le Comité directeur.

13. *Remercie* chaleureusement le Gouvernement de la Syrie et son Ministre d'État chargé des affaires environnementales pour leur hospitalité et leur contribution à l'organisation de la réunion.